

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

Les CAPPE

Lignée de Anne CAPPE (Sosa 1481 – Génération 11)

- | | | | |
|----|--------------|---|---|
| 1. | Anne CAPPE | x | Jean QUENIVET |
| 2. | Pierre CAPPE | x | Marie DOUZINEL, fille de Suzanne PERRIN ? |
| 3. | Pierre CAPPE | x | Jenne VOEUGLAIRE |

Etymologie

CAPPE (variante CHAPPE) : Fréquent dans le Nord-Pas-de-Calais (également 02, 89), a dû désigner le porteur d'une cape (également écrit "chape", le mot désignait un manteau, du latin cappa = capuchon).¹

Commentaire

Cette ascendance a pu être reconstituée à partir des actes du Gros des Notaires ci-dessous, en particulier, le testament de Sœur Anne CAPPE, fille de Pierre et de Jenne VOEUGLAIRE.

Sources

- Anne CAPPE : actes de mariage et baptême.
- Pierre CAPPE et Marie DOUZINEL : acte de baptême de leur fille et actes notariés du Gros de St-Omer
- Pierre CAPPE et Jenne VOEUGLAIRE : actes notariés du Gros de St-Omer

BMS

Baptême

St-Martin-lez-Aire – 23 augusti (1627) baptizata ... Anna CAPPE filia Petri et Maria DOUZINE
... supceptores fuerunt Petro DOUZINEL et Anna CAPPE

Mariage

St-Martin-lez-Aire –14 julli (1626) Petrus CAPPE et Maria DOUZINEL coram testibus Petro
DOUZINEL, Petro FOURNIER ...

Actes du Gros des Notaires de St-Omer²

Transport du 12/12/1664 n°52, à Blangy

Jan REMAULT jeune homme à marier demt à Blangy, Robert LEVASSEUR laboureur au dit lieu
et Margte CARON sa femme, fille (barré: héritière) de Madelaine REMAULT, et Catherine

¹ Source Geneanet

² Relevés par Yves LEMAIRE

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

SONDEMAND veuve de feu Claude REMAULT demte à Blangy; pour se décharger d'une rente passée le 8/2/1597 créée par ad présent défunt Jan REMAULT vivant demt à Blangy, duquel les dits comparants sont héritiers, au profit de Suzanne PERRIN veuve de feu Jan PATOUART; vers Marie DOUZINEL veuve de feu Pierre CAPPE, fille de la dite feu Susanne; cèdent à la dite DOUZINELLE acceptant par Adrien Francois BARROIS son gendre, une rente passée le 24/7/1620 créée par Jacques PAMART vivant bailli de Crecque, au profit de feu Mre Nicollas DUMONT, et du depuis au profit des héritiers du dit feu Jan REMAULT duquel iceux comparants en ont droit par succession

Testament du 22/10/1663 n°9, à Aire :

Sœur Anne CAPPE fille de feux Pierre et Jenne VOEUGLAIRE, religieuse au couvent de la présentation de Notre Dame en ceste ville d'Aire; inhumé au lieu que désignera Sœur Marie Catherine DE LA CAURIE religieuse au dit couvent, sa nièce; à sa dite nièce, terres à St Martin, à la Jumelle venante de Pierre COBRICHE, à Cohem à prendre à l'encontre de Marie DOUZINEL ma belle-sœur, vente faite par Bertin FOURNIER notre neveu se faisant fort de ses frères par accord du 30/3 dernier, à charge de rente à Sœur Jacqueline CAPPE religieuse au couvent de Steenwoorte, sa sœur et après à Sœur Isberghues DE LA CAURIE du même couvent, à Sœur Dorothé de St Loys DE LA CAURIE religieuse au couvent des sœurs grises à St Omer; après le trépas d'icelle Sœur Marie Catherine DE LA CAURIE la moitié des prés devra retourner au profit des enfants de feu Pierre CAPPE son frère; donne encore à la dite Sœur Catherine DE LA CAURIE, un jardin non amazé séant à la Jumelle, manoir délaissé par le dit feu Pierre son père, et du depuis par le dit Pierre CAPPE son frère, retournera aux enfants du dit Pierre CAPPE son frère; .. le tout à l'exclusion de mes neveux, enfants de Pierre FOURNIER mon frère utérin, aussi à l'exclusion de ses neveux et nièces enfants de Jenne CAPPE ma sœur; ce que doit Jean et Bertin FOURNIER frères, enfants de feu Pierre, ses neveux; de donner aux enfants de Loyse VIGNACOURT fille de la dite Jenne CAPPE sa nièce, et à Jean Fhois QUENIVET pour l'apprentissage d'un métier, fils de ma nièce Anne CAPPE; délaissé à Fhois BARROIS mary d'Anne Fhoise CAPPE, le rembourse d'une rente due aux veuve et hoirs de feu Pierre LEGRAND demt es faubourg de St Martin de cette ville, bail au dit BARROIS devant Jean Henry VASSEUR et son compagnon, notaires. En présence de Robert LECLERCQ, tisserand de toile, et Claude MARTIN, cordonnier, demeurants à Aire.

Procuration du 9/8/1661 n° 26 :

Marie DOUZINEL veuve de feu Pierre CAPPE, demte à Stienvorde pays de Flandre ; à Jan DEREMETZ proc au conseil d'Artois ; biens de Jan, Pier et Bertin FAUVEL? vendus par décret.

Reconnaissance du 28/2/1660 n° 143 (abimé) :

Jean COCUD demt à War..mari...?, icelle ? de Jan QUENIVET, Pierre QUENIVET, Jacques LARTISIEN mari d'Isabeau CATILLIART, Anne CAPPE veuve de Jan QUENIVET demt à Rocquestoir et le dit LARTISIEN à Rebecque; le 14/12/1645 le dit Jan QUENIVET à Monseigneur le Prince de Robecq. A Jan NERBONNE receveur du dit Seigneur Prince.

Titre du 23/3/1649 n° 4, à Aire :

Anthoine et Bertin FOURNIER enfants à marier, demeurants Anthoine à Cohem et ledit Bertin à La Jumelle, Pierre CAPPE, laboureur à La Jumelle, come procureur spécial de Jean FOURNIER laboureur demt présentement à Milan, fondé de procuration passée à St Omer le 20/2/1649 : « Jean FOURNIER laboureur demt présentement à Milan par refuge de

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

Blaringhem ; donne pouvoir au dit Pierre CAPPE, tous ses biens par droit successif au dit Blaringhem, Linghuehem, séant sur Arthois, encore indivis à l'encontre de Liévin, Anthoine, Mre Pierre et Bertin, ses frères germains, icelui constituant est aîné et principal héritier de leurs père et mère ; rente au profit du dit Mre Pierre, son frère, du jour il sera des premiers ordres de prêtrise » ; les pieux desseins du dit Mre Pierre FOURNIER, leur frère, intentionné de se promouvoir à l'état de prêtrise.

Transport n° 52 du 12/12/1664 à Blangy n° 52 :

Jan REMAULT jh à marier demt à Blangy, Robert LEVASSEUR labourier au dit lieu et Margte CARON sa femme, fille (barré: héritière) de Madelaine REMAULT, et Catherine SONDEMAND vefve de feu Claude REMAULT demte à Blangy; pour se descharger d'une rente passée le 8/2/1597 créée par ad présent déffunt Jan REMAULT vivant demt à Blangy, du quel les dits comparants sont héritiers, au proffit de Suzanne PERRIN vefve de feu Jan PATOUART; vers Marie DOUZINEL vefve de feu Pierre CAPPE, fille de la dite feu Susanne; céddent à la dite DOUZINELLE acceptant par Adrien Francois BARROIS son gendre, une rente passée le 24/7/1620 créée par Jacques PAMART vivant bailly de Crecque, au proffit de feu Mre Nicollas DUMONT, et du depuis au proffit des héritiers du dit feu Jan REMAULT duquel iceux comparans en ont droit par succession

Cm du 09/10/1613 n° 39

- CAPPE Jehan laboureur demt à la Jumelle paroisse de St Martin lez la ville d'Aire, assisté de Philippe CRESSEN bourgeois marchand tanneur de la ville d'Aire son beau-frère, Pierre HERAUGHIER bailli de Cohen son cousin, Mre Anthoine DE PAN Greffier de le Court Spirituelle de l'Evesque de St Omer son bon ami ;
- Damlle DELEZOIDE Marie veuve de + (Anth...?) BOITEL à son trépas maïeur de Heuringhem, assistée de Jehan DU RIELZ naguère échevin de la ville d'Aire son beau-frère, Pierre MARTIN demt audit Heuringhem et Jehan HANON Greffier de Bilques ses compères et bons amis.

(Fiche créée le 07/08/2016 - <http://bchovaux.fr/> - modifiée le 07/06/2018)